

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 10/03/2026 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 22
Nombre de membres présents 16
Nombre de suffrages exprimés 20
VOTES : Contre =5 Pour =13 Abstentions =2
Date de convocation : 05/03/2025

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. François GENESTE

délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. Serge LEONIDAS, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		731 506,48		255 816,77		987 323,25
Opérations de l'exercice	3 105 687,87	3 798 241,74	1 786 105,89	1 378 572,19	4 891 793,76	5 176 813,93
TOTAUX	3 105 687,87	4 529 748,22	1 786 105,89	1 634 388,96	4 891 793,76	6 164 137,18
Résultats de clôture		1 424 060,35	151 716,93			1 272 343,42
Restes à réaliser			563 420,99	287 773,55	563 420,99	287 773,55
TOTAUX CUMULES	3 105 687,87	4 529 748,22	2 349 526,88	1 922 162,51	5 455 214,75	6 451 910,73
RESULTATS DEFINITIFS		1 424 060,35	427 364,37			996 695,98

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,
aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Etaient présents : F. GENESTE, R. ROUSSEAU, Y. GENESTE, M. BLONDEAU, F. MONTEIL, J.L. COUDEYRAT, J.C. LESIZZA, C. MIQUEL, J. GONTHIER, B. CROUZET, J. TOURNIE, A. REVOLTE, J.L. PICARD, J.P. BARSE, G. LABROUSSE, F. VUCKO,

Etaient excusés : J. VIGNAL mandat à F. GENESTE - D. GOUAUD mandat à J. TOURNIE - A. GODFRIN mandat à B. CROUZET - S. DUPONT mandat à R. ROUSSEAU -

Était absent : A.G. ARAYE

Secrétaire de séance : J. TOURNIE

Cachet :



le Président de séance
M. François Geneste

Pour expédition conforme,

Maire,

AR Prefecture

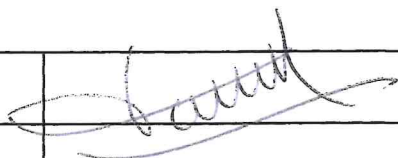
024-212400675-20260310-D2026_20-BF
Reçu le 12/03/2026

Conseil Municipal - LE BUGUE**Séance du 10 mars 2026****D2026_20 Présentation et vote du CFU 2025**

Nom et prénom du signataire	Signature
Le Maire LÉONIDAS Serge	
ARAYE Anne-Gaëlle <i>Absente</i>	
BARSE Jean-Pierre	
BLONDEAU Michel	
COUDEYRAT Jean-Luc	
CROUZET Bernard	
DUPONT Sylvia <i>mandat à R. ROUSSEAU.</i>	
GENESTE François <i>président de séance.</i>	
GENESTE Yolande	
GODFRIN Aymeric <i>mandat à B. Ocarer</i>	
GONTHIER Joëlle	
GOAUD Danièle <i>mandat à J. TOURNIE</i>	
LABROUSSE Gérard	
LESIZZA Jean-Claude	
MIQUEL Christelle	
MONTEIL Françoise	
PICARD Jean-Louis	
ROUSSEAU René	
RÉVOLTE Alain	

AR Prefecture

024-212400675-20260310-D2026_20-BF
Reçu le 12/03/2026

TOURNIÉ Jean	Secrétaire de Séance	
VIGNAL Joëlle	mandat à F. GENESTE	
VUCKO Francis		